



15 – 16 août 2014

**Le Jaseur
Saint-Samuel**

**Municipalité
Saint
Samuel**

JUILLET 2014
Vol. 6

POSTES
CANADA

CANADA
POST

De partout... From anywhere...
jusqu'à vous to anyone

MELISSA FONTAINE
CZL BOIS-FRANCS
133 Saint-Jean Baptiste
Victoriaville QC G6P 3Z0

MELISSA FONTAINE
Local Area Lead
133 Saint-Jean Baptiste
Victoriaville QC G6P 3Z0

AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DE NOTRE CLIENTÈLE – SAINT-SAMUEL

OBJET : Changement des heures de service de ce bureau de poste

Madame, Monsieur,

Notre réseau de vente au détail et le service que nous offrons aux communautés locales sont très importants non seulement pour ces communautés, mais aussi pour Postes Canada. En effet, cela nous donne un avantage concurrentiel certain qui nous aidera à nous démarquer sur des marchés en pleine croissance, comme le cybercommerce.

Toutefois, à cause de la diminution des volumes de courrier, nous devons faire des choix judicieux pour maintenir le service local sans devenir un fardeau pour les contribuables canadiens. Nous continuerons à poursuivre notre mandat visant à servir tous les Canadiens tout en demeurant rentables, et en étant également conscients que nos coûts continuent à augmenter, alors que les volumes de courrier diminuent.

Nous avons l'intention de servir les clients de Saint-Samuel lorsqu'ils en ont le plus besoin. Nos heures d'ouverture pendant la semaine à Saint-Samuel seront les suivantes à partir du 7 juillet 2014 :

Lundi, mardi, mercredi,

De 09 :00 à 12:30 et 13:30 à 17 :00

Jeudi, vendredi

De 09 :00 à 12:30 et 13:00 à 17 :00

Les clients de Saint-Samuel pourront continuer à profiter de la gamme complète de produits et services postaux à leur bureau de poste. Aucun changement ne sera apporté à la gamme des services offerts.

Bien que je reconnaisse que cette décision soit difficile pour votre communauté, je tiens à vous assurer que le réseau de vente au détail de Postes Canada demeurera très présent dans le milieu rural canadien et ici, dans la communauté de Saint-Samuel.



Mélissa Fontaine
Chef de zone locale Bois-Francis

Cadet de l'Air

Le 24 mai 2014 avait lieu le Cérémonial de fin d'année de l'Escadron Richelieu 821 de Victoriaville à l'aéroport André-fortin. À la remise des récompenses, un cadet de chez nous, caporal Michael Deschamps s'est mérité la récompense du mérite militaire remis au cadet qui a démontré la meilleure tenue et discipline. Félicitation caporal Deschamps. Vous faites la fierté de vos pairs.

Si tu as entre 12 et 18 ans et que tu veux vivre de nouvelles expériences, survie, pilotage, tu veux faire du planeur, de l'aviation ou de l'hélicoptère, viens nous voir à nos activités qui se déroulent le samedi matin à l'école le manège de Victoriaville. Tu peux nous rejoindre au 819 758-5755 ou au www.escadron821.ca



Des amis et des défis à ta mesure...

Prépare-toi à vivre... l'aventure!

Tu as 12 ans ou plus, tu veux te faire des amis et découvrir de nouvelles choses, nous avons l'occasion parfaite pour toi! En t'inscrivant aux cadets de l'Air, tu participeras à des activités stimulantes et à des défis excitants, le tout supervisé par des adultes formés spécialement pour s'occuper de jeunes comme toi qui ont le goût de l'aventure.

Que font les cadets de l'air?

Plein d'activités différentes, dont plusieurs sont reliées au monde de l'aviation!

- vol en planeur
- secourisme
- survie en forêt
- sports d'équipe
- musique
- art oratoire et leadership
- camps d'été et voyages à l'étranger
- marche militaire et parades

Tu participeras à ces activités lors des rencontres hebdomadaires et pendant les fins de semaine. Tu rendras même service à ta collectivité en prenant part à des activités communautaires organisées par ton escadron de cadets.

Le tout se passe dans un environnement stimulant, amical et sécuritaire qui t'encouragera à dépasser tes limites pour toujours donner le meilleur de toi-même.

Quels sont les coûts d'inscription?

Le Programme des cadets est financé par le Ministère de la Défense nationale en collaboration avec la Ligue navale, la Ligue des cadets de l'Armée et la Ligue des cadets de l'Air du Canada, trois organismes civils. L'appui de la communauté est nécessaire pour que le répondant civil puisse s'acquitter de ses obligations qui incluent l'hébergement, l'équipement et les aides à l'instruction ainsi que les ajouts au programme qui ne sont pas fournis autrement. On s'attend à ce que les parents et les cadets participent et contribuent aux collectes de fonds requises par le répondant local de la ligue.

Comment le Programme des cadets m'aidera-t-il dans mes études?

Les habiletés que tu développeras chez nous te seront utiles dans tes études. Tu apprendras à mieux t'organiser et tu développeras une meilleure concentration en plus d'apprendre à travailler en équipe.

Qui se joint aux cadets?

Avec plus de 58 000 cadets à travers le Canada, nous sommes un organisme fier de ses réalisations. Bon nombre d'anciens cadets affirment que le Programme des cadets leur a donné un bon départ et leur a permis de réussir dans leur carrière. Par exemple, tu sais peut-être que l'astronaute Chris Hadfield et le champion du monde junior de biathlon Jean-Philippe Le Guellec ont tous les deux été des cadets? Un jour, ce sera peut-être ton nom que nous utiliserons dans cette brochure!

Est-ce qu'on s'attend à ce que je me joigne aux Forces canadiennes?

Pas du tout. Le Programme des cadets est une occasion unique d'améliorer tes connaissances sur le Canada, de te faire des amis et d'acquérir des habiletés qui te serviront pendant toute une vie, peu importe la carrière que tu choisiras.

Existe-t-il d'autres programmes des cadets qui pourraient m'intéresser?

Certainement! Dans plusieurs villes et municipalités, tu auras le choix de t'inscrire chez les cadets de la Marine, les cadets de l'Armée ou les cadets de l'Air. Tu peux consulter le répertoire des unités de cadets de ta région en visitant notre site Internet cadets.ca, sous la rubrique « Pour vous inscrire ».

C'est super!

Comment puis-je m'inscrire?

Il suffit de te rendre à l'escadron de cadets de ta localité, remplir un formulaire d'inscription et le faire signer par un de tes parents ou ton tuteur légal.



EXPOSITION LOCALE



Saint-Valère

Depuis 1933

Ferme Éclipse

Yves St-Laurent et Johanne Paris

4 rang 4 Est

Sainte-Anne du Sault

13 juillet 2014

12 h 30

Erick Bergeron, président

819 433-3626

ebergeron@telwarwick.net

Club de l'air & ou St-Samuel

LES PLUS BEAUX « COUP DE CŒUR »

FADOQ

EN SURPRISE

VENDREDI 29 AOUT 2014



LE VOYAGE COMPREND

Transport en autocar

Un guide accompagnateur animateur

Les visites surprises

Les 2 repas

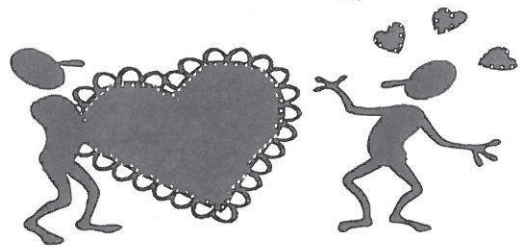
Des surprises,

des surprises et des surprises

Le pourboire aux repas

Le pourboire au guide et chauffeur

les taxes sont incluses



PRIX: 149\$ Membres

155\$ Non Membres



Région
Centre-du-Québec

**VOYAGES
GROUPES**

819-752-7876

FADOQ

Pour réserver appelez au 1 888 758 9052 afin de confirmer votre place.

Libellez votre chèque au nom de **TOURCLUB EN FIDUCIE**
et le poster à **TOURCLUB 309 boul. bois francs sud Victoriaville G6P4T2**

TOURCLUB # 20140829 -001

VOYAGE SURPRISE

DATE 29 AOUT 2014

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____ APT. : _____

VILLE: _____ CODE: _____

TÉLÉPHONE : _____ montant du chèque \$ _____

COURRIEL _____



C'est le temps des vacances, soyez prévoyants...

Demandez à quelqu'un de ramasser le courrier, les journaux et les circulaires. Vous pouvez également demander à Postes Canada de retenir votre courrier. N'oubliez pas d'annuler temporairement votre abonnement aux journaux.

- Installez une minuterie programmable pour les lumières à l'intérieur et à l'extérieur, si possible.
- Demandez à quelqu'un de tondre la pelouse
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre période d'absence.
- Si possible, laissez un véhicule dans l'entrée et demandez à quelqu'un de le déplacer de temps en temps.
- Surtout, évitez de dire que vous partez en vacances sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, etc. Vous ouvrez ainsi grande la porte à vous faire visiter par des malfaiteurs pendant votre absence...

Pensez à aviser vos voisins, ils sont les mieux placés souvent pour surveiller ce qui se passe dans votre quartier. Ce sera un échange de bons services qui pourra devenir une habitude à prendre de part et d'autre lors de vos absences.

Pour des conseils de prévention supplémentaires, consultez le site Internet de la Sûreté du Québec au <http://www.sq.gouv.qc.ca/>

Le bureau municipal sera fermé du 21 juillet au 3 août 2014

Bon voisin bon œil

Le 10 juin dernier, la réunion pour l'implantation du programme bon voisin bon œil, a été présentée à la salle communautaire de St Samuel. Une trentaine de personnes ont écouté avec intérêt les deux représentantes de St Albert, ainsi que l'agente désignée, madame Josée Hébert de la Sûreté du Québec. Elles nous ont expliqué les grandes lignes du service de protection de notre entourage de façon sécuritaire. Nous remercions les personnes présentes, ainsi que les animateurs de la soirée et un merci très spécial au comité provisoire, grâce à qui l'implantation a commencé dans le domaine Mathée. La prochaine étape est de poursuivre dans les autres domaines et dans le village. Plusieurs personnes sont prêtes à être responsables dans leur secteur et nous serons en mesure très prochainement de faire connaître le comité permanent.

Si vous êtes intéressé à vous impliquer ou pour plus d'informations, contacter : Bernadette St-Pierre responsable provisoire: au (819) 469-4888

Le partage des tâches

Le comité organisateur :

- facilite l'implantation et la bonne marche du programme Bon voisin bon oeil;
- planifie et organise des activités d'information et de prévention telles que l'opération Burinage;
- définit, avec la collaboration du service policier, les problèmes propres à son territoire et recherche des solutions;
- oriente les actions des membres du comité;
- sollicite la collaboration des médias et diffuse les conseils de prévention;
- sollicite la participation de partenaires tels que la municipalité, les organismes sociaux et communautaires, les compagnies d'assurances, etc.;
- s'assure que chaque îlot ou secteur a un responsable et veille à ce que les bénévoles soient remplacés au besoin;
- favorise une communication réciproque soutenue tant avec les policiers qu'avec les citoyens ce qui constitue la base du succès du programme.

Les responsables de secteurs et d'îlots :

- assistent les membres du comité organisateur en ce qui a trait à la diffusion de l'information aux citoyens;
- participent à l'organisation de certaines activités.

Les policiers :

- agissent exclusivement à titre de personnes-ressources;
- fournissent l'information sur la criminalité locale;
- peuvent participer à des activités de prévention.

Les citoyens :

- mettent en pratique les conseils de prévention et participent aux activités;
- avisent sans délai les policiers de toute activité qui leur semble suspecte;
- peuvent devenir responsables d'un îlot ou d'un secteur.

En tout temps, soyez vigilant...

Pour dissuader les voleurs :

- Éclairiez bien votre demeure à l'intérieur et aux accès.
- Dotez vos portes et fenêtres de bons dispositifs de sécurité.
- Procurez-vous un système d'éclairage programmé ou faites installer un système d'alarme.
- Burinez vos biens.

Si vous devez vous absenter pour une durée prolongée :

- Faites en sorte que votre résidence ait l'air habitée.
- Annulez toute livraison de courrier ou de journaux ou demandez à un voisin d'en assurer la cueillette.
- Faites tondre le gazon, déneiger l'entrée, etc.
- Demandez à un voisin de garer sa voiture dans votre entrée à l'occasion.

**EN CAS D'URGENCE,
pour signaler tout suspect
ou situation suspecte :**

9-1-1
ou
310-4141

(dans les municipalités où le
9-1-1 n'est pas disponible)

cellulaire : *4141



Urgence
9-1-1
310-4141
(Pour les services de police et de sapeurs-pompiers)
(Cellulaire : *4141)

Prévenir le vol par effraction : une responsabilité à partager



La police de proximité...
ble!
Pour agir ensemble!

La prévention, c'est l'affaire de tous

Plusieurs expériences démontrent qu'une collaboration et une action concertée des citoyens et des policiers, notamment par le biais de comités de protection du voisinage, contribuent à prévenir et à diminuer la criminalité. C'est dans les collectivités restreintes, telles que les quartiers ou les secteurs d'une localité, que ces comités ont le plus de chances de succès.

On peut certes faire obstacle au vol en observant les règles élémentaires de prévention, en établissant un contact avec ses voisins immédiats, en exerçant une surveillance mutuelle de ses biens en cas d'absence et en signalant à la police toute personne ou activité qui semble suspecte. Mais, on peut aussi collaborer davantage en participant activement à l'implantation d'un programme de protection du voisinage.

Qu'est-ce qu'un programme de protection du voisinage?

C'est un ensemble de moyens et d'actions qu'entreprennent les résidents d'un quartier en collaboration avec leur service de police, pour favoriser le développement d'un esprit de coopération afin de mieux combattre la criminalité locale et, plus spécifiquement, le vol par effraction.

Les programmes de protection du voisinage ne consistent peut-être pas une assurance tous risques contre le vol, pas plus que l'action bénévole de ses membres ne pourra se substituer au travail policier mais la coopération communautaire et la prévention sont des moyens très efficaces d'en diminuer l'incidence.

Le programme Bon voisin bon oeil

Le Bureau d'assurance du Canada et la Sûreté du Québec ont uni leurs efforts pour créer le programme Bon voisin bon oeil qui vise à informer et à responsabiliser les citoyens en ce qui a trait à la prévention du vol par effraction. De plus, Bon voisin bon oeil fournit une gamme d'outils de promotion et d'information qui faciliteront l'implantation du programme et la formation des comités.

Qui peut y participer?

- Les citoyens et citoyennes d'un quartier ou d'un secteur d'une localité;
- les citoyens déjà engagés dans des activités communautaires;
- les membres des clubs sociaux;
- les employés des services publics;
- les policiers, à titre de personnes-ressources.

Implanter un programme de protection du voisinage c'est...

- Informer les citoyens sur les façons de prévenir le vol par effraction par la mise en pratique de règles de sécurité simples et souvent déjà connues.
- Briser l'isolement de certains résidents d'un quartier.
- Démontrer l'importance d'une surveillance mutuelle de ses biens en cas d'absence.
- Inciter les citoyens à signaler rapidement et avec précision tout suspect ou situation suspecte aux policiers.

Mettre sur pied un comité de protection du voisinage? Rien de plus simple...

Il y a plusieurs façons de mettre sur pied un comité de protection du voisinage, mais ce qui compte avant tout c'est le résultat, soit la diminution du nombre de vols par effraction et par conséquent l'amélioration de la qualité de vie dans son quartier.

Un comité peut se former spontanément à la suite d'une conversation entre voisins, de visites de porte à porte, d'une rencontre avec le maire d'une localité ou, de façon plus structurée, par la tenue d'une réunion publique d'information sur le programme de protection du voisinage.

Toutefois, la création d'un groupe permanent composé d'au plus 5 à 6 personnes, que l'on peut nommer «comité organisateur» ou «comité de direction», est essentielle. Ce groupe assurera la diffusion de l'information, l'orientation et l'organisation des activités ainsi

que la délégation de responsabilités aux autres membres du comité de protection du voisinage, soit les responsables de secteurs et d'îlots.

Afin d'implanter le comité, de soutenir la motivation de ses membres et la collaboration des citoyens, il faut non seulement publiciser le projet mais aussi en rappeler périodiquement l'existence.

Pour passer à l'action...

Voici quelques suggestions:

- faites part de votre projet à votre service de police;
- contactez les élus municipaux afin d'obtenir leur appui et leur participation éventuelle;
- utilisez les moyens de promotion à votre disposition soit les médias locaux, régionaux et communautaires, lettres circulaires, visites de porte à porte, bulletin paroissial et affichage dans des endroits tels que caisses postales, centres commerciaux, bureaux de poste, etc.

Organisez une réunion d'information

Le contenu pourrait être le suivant :

- présentation du programme Bon voisin bon oeil à l'aide de la documentation existante;
- diffusion des statistiques locales en ce qui a trait aux vols par effraction;
- démonstration des avantages du programme par la diffusion de statistiques d'autres localités où la criminalité a diminué;
- répartition du territoire en secteurs, îlots (petits groupes d'habitations) ou rues;
- formation d'un comité organisateur;
- identification de responsables, parmi les personnes présentes, pour chaque partie du territoire;
- assignation de tâches de recrutement (téléphones, visites, personnes référées) pour les secteurs, rues, ou îlots pour lesquels aucun responsable n'a été nommé.

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Journal Le Jaseur

BÉNÉVOLES À L'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT RECHERCHÉS

Victoriaville, le 19 juin 2014. – Vous souhaitez apporter votre aide et faire une différence dans la vie des gens? Le Carrefour d'entraide bénévole est à la recherche de bénévoles à Saint-Samuel pour accompagner une personne en perte d'autonomie qui doit se rendre à ses rendez-vous médicaux le mercredi et le jeudi à Victoriaville, et ce, pour la période estivale. Les frais d'utilisation du véhicule sont remboursés. Information : 819 758-4188.

- 30 -

Source : Gaétane Chauvette
Responsable des bénévoles et des communications
819 758-4188

PARCOURS DE CATÉCHÈSE OFFERT EN PAROISSE

PAROISSE DU BIENHEUREUX-JEAN XXIII

(Daveluyville + St-Rosaire + St-Samuel + St-Valère)

ÉVEIL À LA FOI

En septembre prochain, débutera la première des trois étapes de la catéchèse préparatoire pouvant mener les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation. Sous le vocable de *l'éveil à la foi*, cette étape **est pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.**

Offerte aux enfants de **quatrième année primaire et plus**, cette démarche est vécue sur une période de trois ans.

Année 1: Éveil à la foi (initiation)

Année 2: Pardon et Eucharistie

Année 3: Confirmation

Comme pré-requis, **l'enfant doit être baptisé (un certificat de baptême devra être fourni si baptisé ailleurs que dans nos quatre paroisses)**

Pour cette première année, les catéchèses sont divisées en **trois blocs de cinq rencontres**... donc un total de quinze rencontres à vivre entre les mois de septembre 2014 et de mai 2015.

Veillez noter que les parents seront conviés à assister à une catéchèse spécialement préparée pour eux avant le début de chacun des trois différents blocs. (Ces rencontres font partie de la démarche des quinze rencontres)

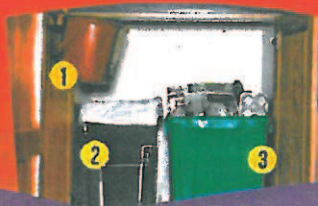
Cette démarche vous intéresse ? Vous avez des questions ? Vous voulez inscrire votre enfant ? Pour toutes informations communiquez au (819) 367-2308 du lundi au jeudi entre 9h et 15h30 ou encore par courriel au lmfraternite@hotmail.ca et demandez Luc Martel (agent de pastorale)

RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Relevez le défi sur **DEFI2LB.COM**

CONCOURS

Courez la chance de gagner
2 000 \$ en prix.



C'est très facile à réaliser
lorsqu'on s'organise bien
à la maison.



BUREAU MUNICIPAL :

140, rue de l'Église
Saint-Samuel (QC) G0Z1G0
info@saint-samuel.ca

Téléphone : 819 353-1242
Télécopieur : 819 353-1499
www.saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES :

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h 00 à 15 h 30

MEMBRES DU CONSEIL :

Denis Lampron, maire.....	819 353-1610
Denis Bergeron, conseiller.....	819 353-1438
Grégoire Bergeron, conseiller.....	819 353-2203
Nancy Bergeron, conseillère.....	819 353-1634
Léo Gauthier, conseiller.....	819 353-2853
Manon Beaudet, conseillère.....	819 353-1963
André Désilets, conseiller.....	819 353-2779

Prochaine séance du conseil municipal : 8 juillet 2014 - 5 août 2014 - 2 septembre 2014

ORGANISATION MUNICIPALE :

Suzie Constant, directrice générale.....	info@saint-samuel.ca
Diane Beauchesne, inspectrice en bâtiment.....	permis@saint-samuel.ca
Jean-Noël Houle, inspecteur en voirie.....	819 795-5036
Érick Bergeron, journal le Jaseur.....	info@saint-samuel.ca
Marc Paquet, responsable du centre le Samuelois.....	819 552-2000
Garage municipal.....	819 353-1277
Bibliothèque [Mardi 18h30 à 20h30].....	819 353-2642

ASSOCIATIONS :

Comité de l'Âge d'Or.....	Réal Gendron.....	819 225-8412
Comité des axes de la pastorale.....	Gilles Lapointe, prêtre.....	819 353-2205
C.S.C Saint-Samuel / Garderie les Trésors de Sam.....	Danielle Riel-Désilets.....	819-353-1863
Chorale.....	Colette Bergeron.....	819 353-2918
Corporation de développement de Saint-Samuel.....	Denis Lampron.....	819 353-1610
Fabrique et Marguillers.....	Antoinette Bergeron.....	819 353-2201
Comité des Loisirs ...	Maxime Arseneault.....	819 353-1455
Femme Moose.....	Armande Denoncourt.....	819 353-2557
Homme Moose.....	Claude Lambert.....	819 353-1355

AUTRES :

Service incendie.....	911	Bureau de poste.....	819 353-2280
Urgence.....	911	École Centrale.....	819 353-2378
Info Santé.....	811	SPAA.....	819 758-4444
Police.....	819 752-4545	Municar.....	819 758-6868
Ambulance.....	819 758-1592	Magasin général.....	819 353-2896

Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30